

2018-0188  
2018-03-26

GROUPE	<b>U12</b>	FONGICIDE
--------	------------	-----------

## **SYLLIT® 400 FL**

### **SOLUTION FONGICIDE**

Pour supprimer la tavelure sur les pommes (*Venturia inaequalis*) et les poires (*Venturia pyrina*) et pour supprimer la cloque du pêcher sur les pêches et les nectarines, et la tache foliaire du cerisier sur les cerises douces et acides.

AGRICOLE



ATTENTION – POISON

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX, DANGER – IRRITANT POUR LA PEAU

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**  
**TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

PRINCIPE ACTIF : Dodine 402 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,015 % à titre d'agent de conservation

N° D'HOMOLOGATION 28351 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 L, 4 L, 5 L, 10 L, 20 L, 100 L, 1 000 L, Vrac

Arysta LifeScience Benelux  
Rue de Renory, 26/1  
OUGRÉE, 4102  
Belgique

Représentant au Canada :  
Arysta LifeScience Canada Inc.  
400 Michener Road, Unit 2  
Guelph, ON N1K 1E4

**POUR TOUTE AIDE MÉDICALE D'URGENCE 24 HEURES SUR 24, APPELER PROPBARMA**  
**AU 1 866 303-6952 ou +1 651 603-3432.**

**POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE, 24 HEURES SUR 24 (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), APPELER CHEMTREC AU 1 800 424-9300 ou +1 703 527-3887.**

SYLLIT 400 FL est un fongicide efficace qui permet de supprimer la tavelure sur les pommes (*Venturia inaequalis*) et les poires (*Venturia pyrina*). Il s'agit d'un traitement préventif et curatif qui possède une activité systémique locale. Son excellente redistribution sur les nouvelles pousses offre une protection supplémentaire en cas de pluie après la pulvérisation.

## MODE D'EMPLOI

### Pommes et poires :

NE PAS appliquer plus de 10,2 kg m.a./ha/année.

NE PAS appliquer plus de 2 fois par année à raison de 2,2 kg m.a./ha/application.

NE PAS appliquer plus de 4 fois par année à raison de 1,46 kg m.a./ha/application.

NE PAS appliquer dans les 7 jours suivant le dernier traitement. NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.

### **AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres qu'Arysta LifeScience Benelux et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Arysta LifeScience Benelux ne formule aucune allégation et n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Arysta LifeScience Benelux de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

### **MODE D'EMPLOI :**

Ravageur(s)	Pêches et nectarines : cloque du pêcher ( <i>Taphrina deformans</i> ) Cerises (douces et acides) : tache foliaire du cerisier ( <i>Blumeriella jaapii</i> )
Site (culture)	Pêches et nectarines Cerises (douces et acides)
Méthode d'application	Foliaire, traitement généralisé, utiliser un pulvérisateur foliaire, à jet porté
Dose d'application et volume de pulvérisation ( <i>y compris la dose d'adjuvant, si proposée</i> )	Pêches et nectarines : 1,8 à 3,5 L/ha dans 1 000 L eau/ha Cerises (douces et acides) : 2,0 L/ha dans 1 000 L eau/ha
Nombre d'applications	Pêches et nectarines : 2 Cerises (douces et acides) : maximum de 4
Intervalle d'application	Ne pas appliquer dans les 7 jours suivant le dernier traitement

Période d'application	Si la cloque était modérée à forte pendant la dernière saison, appliquer un mois avant le gonflement des bourgeons au printemps et de nouveau juste avant le gonflement des bourgeons; sinon, faire une seule application juste avant le gonflement des bourgeons. <u>Utiliser la dose la plus forte lorsque l'incidence de la maladie est élevée.</u> Pour la tache foliaire du cerisier, appliquer à la chute des pétales ou au premier déploiement des feuilles et répéter au besoin. Les applications post-récolte <u>dans les champs</u> sont autorisées pour contribuer à prévenir également la défoliation de la tache foliaire.
Délai d'attente avant la récolte	60 jours (pêches/hectarines); 7 jours (cerises)

Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et conditions propices au ruissellement, on compte entre autres les précipitations abondantes, une pente modérée à abrupte, les sols dénudés ou mal drainés (p. ex., sols compactés ou à texture fine comme les sols argileux).

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement grâce à l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive des plans d'eau.

#### **Application à l'aide d'un pulvérisateur à jet porté :**

NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (à déterminer à l'extérieur de cette zone, du côté sous le vent).

#### **Zones tampons :**

AUCUNE zone tampon n'est requise pour l'utilisation des méthodes ou des équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel, pulvérisateur à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière de l'habitat sensible le plus proche, dans la direction du vent, qu'il s'agisse d'un habitat terrestre (comme les prairies, les terres boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les terres arbustives), d'un habitat d'eau douce (comme les lacs, les rivières, les borbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides) ou d'un habitat estuarien ou marin.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (en mètres) requises pour protéger les :				
			habitats d'eau douce d'une profondeur de :		habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
			moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m	
Jet porté	Pomme et poire	Début de la croissance	65	55	25	15	2
		Fin de la croissance	55	45	15	10	1
	Cerise, pêche, nectarine	Début de la croissance	55	45	15	5	1
		Fin de la croissance	45	35	5	3	1

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi tous les produits utilisés dans le mélange en cuve.

NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN.

**MÉLANGE** : Il faut ajouter SYLLIT 400 FL directement dans le réservoir de pulvérisation lorsqu'il est à moitié rempli d'eau. Garder l'agitateur en marche pendant le remplissage et la pulvérisation.

**VOLUME DE PULVÉRISATION** : À noter que les doses d'application sont données en litres par hectare. Le volume de pulvérisation par hectare dépend de l'équipement utilisé par l'opérateur antiparasitaire.

**TRAITEMENT** :

**Pommes – Tavelure (*Venturia inaequalis*)** : Appliquer 1,75 à 3,65 L/ha de SYLLIT 400 FL à partir du stade de la pointe verte jusqu'à la floraison. Traiter à des intervalles de 7 jours ou au besoin pour assurer une suppression continue de la tavelure. Utiliser la dose supérieure lorsque l'incidence de la maladie est élevée et la dose inférieure lorsque l'incidence de la maladie est basse.

Utiliser 3,65 L/ha à partir de la chute des pétales jusqu'au premier traitement postfloral. Après ce stade, les pulvérisations de fongicides, telles que recommandées dans les calendriers provinciaux des traitements, assurent une protection contre la tavelure.

**TRAITEMENTS « APRÈS L'INFECTION »** : Lorsqu'une période d'infection se manifeste, utiliser 5,28 L/ha de SYLLIT 400 FL, après une pluie, à partir du stade de la

pointe argentée jusqu'au stade du calice et dans les traitements postfloraux ultérieurs, au besoin. Alors que le moment propice au traitement varie considérablement selon les températures, il est conseillé de traiter dans les 36 heures à partir du début de la pluie ou de la période humide qui a occasionné l'infection. Ne pas traiter dans les 7 jours précédant la récolte. Ne pas nourrir le bétail avec le marc de pommes traitées.

### **MÉLANGES EN CUVE – POMMES :**

Utiliser 1,75 à 3,65 L/ha de SYLLIT 400 FL avec 2,25 kg m.a. captane/ha (2,80 kg/ha de Maestro 80 DF ou de Supra Captan 80 WDG) ou utiliser 1,75 à 3,65 L/ha de SYLLIT 400 FL avec 2,52 kg m.a. de mancozèbe/ha (3,36 kg/ha de Dithane 75 DG, Manzate Pro-Stick ou Penncozeb 75 DF) à partir du stade de la pointe verte jusqu'à la floraison. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif sur les étiquettes des produits qui composent le mélange en cuve.

**Poires – Tavelure (*Venturia pyrina*) :** Appliquer 5,28 L/ha de SYLLIT 400 FL à des intervalles de 7 jours ou au besoin pour assurer une suppression continue de la tavelure à partir de la préfloraison jusqu'au stade de première couverture. Utiliser 3,65 L/ha dans les traitements postfloraux ultérieurs, au besoin. Ne pas traiter dans les 7 jours précédant la récolte. **Remarque :** Dans les régions où SYLLIT 400 FL ne supprime pas la tavelure du poirier, utiliser un fongicide de rechange recommandé pour la suppression de la tavelure.

### **MÉLANGES EN CUVE – POIRES :**

Utiliser 1,75 à 3,65 L/ha de SYLLIT 400 FL avec 2,25 kg m.a. captane/ha (2,80 kg/ha de Maestro 80 DF ou de Supra Captan 80 WDG) à partir de la préfloraison jusqu'au stade de première couverture. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif sur les étiquettes des produits qui composent le mélange en cuve.

**REMARQUE :** Pour l'utilisation sur les pommes et les poires, consulter les autorités agricoles locales pour connaître les moments propices au traitement.

Dans les régions où SYLLIT 400 FL ne supprime pas la tavelure du pommier ou du poirier, utiliser un fongicide de rechange recommandé pour la suppression de la tavelure.

**ATTENTION :** Ne pas nourrir le bétail avec les résidus de récolte. Ne pas laisser les animaux paître les cultures-abris dans les vergers traités.

**INNOCUITÉ DES FRUITS :** La plupart des variétés de pommes traitées au SYLLIT 400 FL aux doses recommandées ont souvent une couleur et un fini remarquables. Les fruits peuvent être endommagés ou prédisposés à des dommages chimiques en cas de gel ou de températures qui se situent près du point de congélation, et surtout lorsqu'elles sont accompagnées de conditions de séchage lentes. Ne pas appliquer SYLLIT 400 FL immédiatement avant, pendant ou immédiatement après que se manifestent de telles conditions.

**COMPATIBILITÉ** : Certaines conditions atmosphériques peuvent causer des dommages à la culture si l'on utilise le produit mélangé avec l'acaricide agricole KELTHANE 50 W. SYLLIT 400 FL est incompatible avec la chaux. Avant de mélanger les matières dans le réservoir de pulvérisation, consulter chaque étiquette pour vérifier la compatibilité des combinaisons de mélanges en cuve.

**FONGICIDE SYLLIT 400 FL ET LES HUILES INSECTICIDES** : Les mélanges en cuve de SYLLIT 400 FL avec l'huile Superior 70, l'huile pour pulvérisation Superior 70 de Shell Canada et l'insecticide émulsifiable Superior 70 Oil de Bartlett ont donné des résultats satisfaisants comme pulvérisation de dormance différée sur les pommes.

**DIRECTIVES DE MÉLANGE EN CUVE SYLLIT 400 FL ET LES HUILES INSECTICIDES INDIQUÉES :**

Maintenir une agitation constante à partir du moment où SYLLIT 400 FL est ajouté dans le réservoir, jusqu'à ce que le mélange soit pulvérisé :

1. Il faut ajouter SYLLIT 400 FL lorsque le réservoir est rempli d'eau, au quart ou à moitié. Mélanger à fond.
2. Ajouter l'insecticide, le cas échéant, lors du remplissage du réservoir.
3. Ajouter l'huile en dernier, alors que le réservoir est rempli presque aux trois quarts.

**PULVÉRISATIONS DILUÉES ET CONCENTRÉES** : SYLLIT 400 FL peut être utilisé de manière efficace en pulvérisations diluées ou concentrées lorsqu'il est appliqué comme il convient. Cependant, les concentrations qui sont 5 fois plus élevées sont déconseillées. Il ne faut pas mouiller à l'excès les fruits et le feuillage avec les pulvérisations diluées. Éviter de laisser des dépôts importants lorsqu'on utilise les pulvérisations concentrées.

NE PAS appliquer ce produit directement sur des habitats aquatiques (p. ex., lacs, rivières, marécages, étangs, coulées, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, fossés et terres humides) ni sur des habitats estuariens ou marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques par le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

**Application par pulvérisateur pneumatique** : NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. Ne pas traiter lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (à déterminer à l'extérieur de cette zone, du côté sous le vent).

**MISES EN GARDE :**

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas appliquer par épandage aérien. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des aliments destinés à la

consommation humaine ou animale. Garder loin de la chaleur, des flammes et des étincelles. CORROSIF pour les yeux; ÉVITER tout contact avec les yeux. Cause des dommages irréversibles aux yeux. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Irritant grave pour la peau; ÉVITER tout contact avec la peau. Porter une protection pour les yeux (lunettes à coques, écran facial ou lunettes de sécurité) lors de la manipulation. Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire ou fumer. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon avant de les réutiliser. Éviter d'inhaler/de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale.

Tous les utilisateurs doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long. Ils doivent en outre porter des gants résistant aux produits chimiques, faits d'un matériau imperméable, des chaussettes, des chaussures, des lunettes de protection, un casque résistant aux produits chimiques pour protéger la tête de toute exposition et un tablier résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement. Il faut également porter des gants résistant aux produits chimiques et une combinaison résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations à l'aide d'équipement à jet porté dans une cabine ouverte.

NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs de pénétrer dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 48 heures.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par la dérive de pulvérisation. Seuls les préposés portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant le traitement.

Jeter tout vêtement ou autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.

Si le pesticide s'infiltré dans les vêtements, les retirer immédiatement. Ensuite, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. S'il n'y a pas d'instructions du genre, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et conserver l'équipement de protection individuelle séparément des autres articles à laver.

Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles (maisons et chalets) et les zones d'occupation humaine (écoles et aires de loisir) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Arysta LifeScience Canada Inc..

## **PREMIERS SOINS :**

**INGESTION :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Traiter selon les symptômes. La formulation est légèrement toxique en cas d'inhalation. Elle est corrosive pour les yeux et cause une grave irritation de la peau.

## **ÉLIMINATION :**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.



## **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés.  
Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement grâce à l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive des plans d'eau.

## **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Gestion de la résistance, SYLLIT 400 FL, fongicide du groupe U12. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à SYLLIT 400 FL et à d'autres fongicides du groupe U12. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides ou bactéricides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le SYLLIT 400 FL ou les fongicides du même groupe U12 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux représentants de la compagnie au 1 800 423-8569.

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

® Syllit est une marque déposée d'Arysta LifeScience Benelux